

Tempête Nils

Communiqué de presse



Tempête Nils

Accès interdit au bois de L'Isle

Suite au passage de la tempête Nils, il est fortement déconseillé de se promener dans le bois de L'Isle-Jourdain (forêt de Bouconne).

En raison des risques importants de chutes de branches et d'arbres fragilisés, l'accès au bois ainsi qu'aux parkings est temporairement interdit.

Des barrières ont été mises en place afin de sécuriser les entrées.

La Ville de L'Isle-Jourdain remercie les usagers de respecter ces consignes de sécurité et de faire preuve de la plus grande vigilance.